

Lausanne, le 3 novembre 1966

Ordre de service no 1152^{II}2e complément(OS 1152^{II})Lausanne - La Conversion - Grandvaux - PuidouxBlock automatique

1. Au ch. 10³, biffer la dernière phrase : "Sur l'appareil clignote."
2. Le texte du ch. 10⁴ est remplacé par :
 4. Si La Conversion est desservie, la remise à zéro du compteur se fait conformément à l'OS 1085, ch. 76. 2e complément.
3. Dans le 1er complément de l'OS 1152, page 2, 2e ligne, il faut remplacer "ouv.lib.bar." par "ouvrir".
4. La C 40/63 est annulée.
5. Lorsque La Conversion est en commande locale, l'assentiment du PD de Lausanne n'est plus nécessaire pour la remise à zéro des compteurs d'essieux côté Grandvaux. En revanche, la nouvelle condition de passage du train à La Conversion, respectivement à Grandvaux, empêche une remise à zéro prématurée du compteur, lorsqu'un train se trouve sur la section (voir OS 1085, 2e complément, ch. 3).
6. Le présent complément d'OS entre en vigueur dès sa parution.

Le Directeur,
A. Marguerat.

C I 1
 C II spéciale
 C III 1a, 2a,b,c,e, 9
 V IV 1, 2ab, 3, 4 (Le, Ren, Ge, Pay, Fri, Bi).